

enfants. Chaque remarque sera perçue comme une attaque personnelle envers leur père ou leur mère.

7. RÉSERVER DES MOMENTS EN TÊTE À TÊTE AVEC SES ENFANTS

Après l'échec d'un premier mariage, le nouveau couple désire plus que tout réussir sa nouvelle vie de famille. Pour autant, les enfants nés du premier mariage, même s'ils acceptent cette recomposition, ont un réel besoin de retrouver leur parent seul, sans son nouveau conjoint. « Ces moments en tête-à-tête sont très importants pour les enfants », affirme Elodie Cingal. Pour Alix, cela a toujours été une évidence : « On doit savoir laisser son couple de côté quand les circonstances l'exigent. Je sentais que mes filles avaient besoin de se retrouver seules avec moi, sans les pièces rapportées. Mon compagnon et moi avons donc décidé de partir quelques jours chacun de notre côté avec nos enfants respectifs ! » Une solution plus délicate à mettre en œuvre lorsqu'un enfant commun a été conçu ! Dans ce cas, Catherine Joussette conseille d'« aménager du temps pour se retrouver l'espace d'une ballade, d'un déjeuner ou une sortie cinéma ». Une option à laquelle adhèrent Claire et son mari qui reconnaissent en outre que « chacun apprécie de ne pas toujours se déplacer en tribu ! »

Astuce Demander à chaque enfant de programmer ce moment en tête à tête à sa guise.

À éviter Considérer que la recomposition de la famille passe par l'obligation de vivre tous ensemble tout le temps, et, pire encore, jalousier les relations qu'entretiennent les beaux-enfants avec leur parent. ■

ÉLISABETH CAILLEMER DU FERRAGE



IL NE VEUT PAS PARTIR EN VACANCES CHEZ SON PÈRE

Votre ado n'en démord pas : Il ne passera le mois d'août à Quimperlé chez son père et sa belle-mère ! Que faire ? La coach Emilie Devienne conseille l'écoute et l'analyse : « Est-ce un caprice ou une réelle souffrance ? » Préfère-t-il en réalité partir avec des copains ? Veut-il garder son père pour lui tout seul ? Fuit-il une éducation plus stricte ? Ne s'entend-t-il pas avec sa belle-mère ? Est-il malheureux au sein de cette famille recomposée ? « Quelles que soient les raisons, on ne doit pas autoriser son enfant à prendre le pouvoir sur son père, prévient la psychologue Elodie Cingal. La mère doit trouver une solution, en parler à son ex-mari, mais ne pas laisser l'enfant décider. » Une démarche délicate qui suppose une entente minimum entre les ex époux. « La recomposition a été imposée aux enfants. Sans verser dans le laxisme, les parents doivent être à leur écoute, accepter de faire certains compromis et leur accorder un peu de temps », conclut Emilie Devienne.

Pour aller plus loin



Emilie Devienne, *Recomposer une famille*, collection L'Univers psychologique, Editions Larousse, 238 pages, 18€



Elodie Cingal, *Ma famille recomposée*, Editions Tournez la page, 187 pages, 14,95€



Catherine Joussette, *Ils recomposent, je grandis*, Collection Réponses, Editions Robert Laffont, 291 pages, 19,95€